

Madame Muriel GUEGAN

Directrice Interrégionale Mission Outre-Mer
48 Rue Denis Papin
94200 Ivry-sur-Seine

Majicavo, le 20 janvier 2023

Objet : Situation au CP Majicavo

Madame la Directrice Interrégionale Mission Outre-Mer,

Le Centre Pénitentiaire de Majicavo est l'unique établissement de Mayotte et le premier en Outre-Mer dont la capacité d'accueil théorique, redéfinie en 2017, est de :

- 114 au CD/QCD, contre 229 personnes détenues écrouées à ce jour, soit un taux d'occupation de 200,9% ;
- 164 pour la MA/QMA, contre 297 personnes détenues écrouées à ce jour, soit un taux d'occupation de 181,1%.

Cette situation de surencombrement engendre des difficultés de grande envergure au sein de notre établissement. Nos agents sont en grande souffrance et subissent au quotidien des violences tant physiques que psychologiques !!! Cet état ne cesse de s'accroître de par la surpopulation en augmentation constante !

En outre, ceux-ci se trouvent de plus en plus confrontés à la prise en charge de personnes détenues aux profils relevant de soins médicaux spécifiques, sans pour autant avoir la moindre formation en ce sens !

Les services administratifs et techniques, indispensables au bon fonctionnement de la structure et au bon équilibre de la détention, sont dans un abandon total avec des départs non remplacés ou remplacés par des contractuels non formés, rajoutant une charge de travail supplémentaire aux titulaires (quand ils existent) déjà éprouvés !

La CFDT Pénitentiaire Locale exige la révision immédiate de l'organigramme de référence du personnel afin de prendre en compte cette surpopulation qui se répercute sur tous les services de l'établissement et ainsi se voit abonder de façon pérenne aux prochaines CAP en personnels de surveillance, d'encadrement, technique et administratif ! Ces ouvertures de postes offriront, en plus, la possibilité aux agents expatriés de pouvoir retrouver leur famille.

Lors de sa venue sur le 101^{ème} département français, le Ministre de la Justice nous a annoncé la construction d'un nouvel établissement. La promesse est belle, mais pendant ce temps, le CP Majicavo est encore et toujours dans une urgence absolue !!!

La CFDT Pénitentiaire Locale s'interroge sur cette annonce au regard de celle toujours en attente de création d'une extension du bâtiment H ! Malgré les nombreux discours qui prétendent qu'aucun terrain ne serait disponible, la réalité est toute autre. De nombreuses possibilités existent, et même dans le prolongement de l'établissement actuel.

Pour rappel, le CP Majicavo est le seul établissement Français, voire même de l'Union Européenne où, au 21^{ème} siècle, on entasse 6 à 7 personnes détenues avec des matelas au sol dans 9m² ! Pouvez-vous nous préciser où se situe votre recommandation de prise en charge avec dignité des personnes que nous confie l'autorité judiciaire ? Où se trouve l'application des fameuses recommandations de la Mission de Contrôle Interne (MCI) ? **Devons-nous attendre les dépôts de plainte des personnes détenues pour conditions inhumaines de détention pour espérer que la situation s'améliore ?**

La CFDT Pénitentiaire Locale vous demande de tenir vos engagements sur le bâtimentaire afin de faire redescendre la pression au cœur de notre prison et permettre aux personnels de travailler en sécurité, dans des conditions améliorées et redevenues dignes !

La CFDT Pénitentiaire Locale vous demande d'être associée, comme les autres OS, au projet de construction du futur établissement afin d'apporter son expertise sur le sujet.

Madame la Directrice Interrégionale Mission Outre-Mer, Mayotte est, paraît-il, un département à part entière. Nous vous alertons aujourd'hui sur le mal être général, tous corps et grades confondus, qui est le nôtre ainsi que sur notre crainte de voir la situation exploser au regard des nombreuses tensions naissantes.

Tous, nous attendons de votre part une prompte réaction pour empêcher la situation de se détériorer davantage !

La CFDT Pénitentiaire Locale souhaite expressément que les promesses faites se concrétisent au risque que le CP Majicavo n'implose, et que l'opinion publique vous pointe du doigt pour votre inaction et votre désinvestissement !!!

La CFDT Pénitentiaire Locale vous demande d'apporter, une bonne fois pour toutes, des réponses fermes, concrètes et urgentes à nos nombreuses demandes et non pas de vaines promesses, pour permettre au CP Majicavo de remplir pleinement ses missions de surveillance, d'accompagnement et de réinsertion dans un cadre conforme au code pénitentiaire.

Dans l'attente d'une attention réelle portée à notre établissement et à ses agents, nous vous prions de croire, Madame la Directrice Interrégionale Mission Outre-Mer, à l'expression de nos salutations respectueuses.

M. DAOUDA Mouhamadi
Délégué départemental CFDT Pénitentiaire

Copie :

M. le Secrétaire général de la CFDT Pénitentiaire
CFDT Interco Mayotte
M. le Préfet de Mayotte
Mme et M. Les Députés de Mayotte
Mrs Les Sénateurs de Mayotte
M. le Président du conseil départemental de Mayotte